



Mercredi, 7 décembre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

La formation d'éco-conseiller : un taux d'insertion proche des 90%

L'Institut Eco-Conseil a comme objet la formation en environnement et en développement durable. Depuis sa création en 1989, 21 promotions d'éco-conseillers se sont succédé, avec le soutien du Forem.

Les éco-conseillers sont des généralistes du développement durable de haut niveau dont l'activité est centrée sur les processus de sensibilisation, de concertation, de décision et de coordination. Au travers de leurs actions, ils visent la gestion concertée de l'environnement.

Une formation appliquée donnée par des professionnels du secteur

A ce jour, plus de 600 demandeurs d'emploi ont été formés à ce métier et 520 personnes ont reçu le certificat à l'issue de l'année de formation. La formation commence par une partie théorique de 6 mois qui propose l'approche environnementale, économique et sociale du développement durable ainsi que les problématiques environnementales liées à l'eau, à l'air, aux déchets, au bruit, à l'énergie, à l'aménagement du territoire, aux normes ISO, La pédagogie par projet est privilégiée. En plus des formateurs de l'Institut, un important réseau de personnes ressources et d'acteurs en charge de la gestion de l'environnement et du développement durable (experts, associations, ..) dispensent les cours théoriques. Au terme de cette première période, les stagiaires suivent 6 mois de formation pratique au travers d'un stage en situation professionnelle dans les secteurs public, privé, ou associatif.

Une formation à haut taux d'insertion

Face aux nombreux défis à relever en matière d'environnement et de développement durable (réchauffement climatique, biodiversité, ...), force est de constater que l'éco-conseiller se retrouve au centre des métiers verts.

Sur les 5 dernières actions de formation (mars 2006 à mars 2010), le taux moyen d'insertion est de 87,8 % après 1 an. Le secteur public reste l'employeur le plus important, vient ensuite, le secteur associatif et les entreprises privées. La 20^{ème} promotion s'est clôturée en mars 2011 et promet déjà des résultats positifs : 38% des stagiaires avaient un contrat de travail sur leur lieu de stage dès la fin de la formation et après 8 mois, 73% sont à l'emploi.

Témoins d'un besoin

Benoît Janssens, de la 21^{ème} promotion, est actuellement en stage chez Ressources asbl. Cette association est active dans la réduction des déchets, la récupération, la réutilisation et la valorisation des ressources. Ses premières semaines de stage lui ont permis de dresser un état des lieux du domaine de la construction et de la déconstruction : les acteurs, les difficultés, les règlements de travail, etc. A partir de ces expériences transposables, Benoît s'attelle dorénavant à l'écriture de bonnes pratiques pour le secteur.

Eloïse Pignon a suivi également la première partie de la formation à l'Institut Eco-Conseil. Elle est en stage au sein du Service Public de Wallonie, à la Direction Générale Opérationnelle des Routes et des Bâtiments. Jusqu'à présent, elle a contacté et visité la plupart des centres de tri des déchets routiers. Maintenant, elle

va tenter de trouver avec l'ensemble des acteurs, une solution afin de diminuer et de mieux trier ces déchets.

Ann-Françoise Wiame, ex-stagiaire au sein d'Eco-Conseil, interviendra également sur la pratique au quotidien de son métier d'éco-conseillère au Port Autonome de Namur où un nouveau stagiaire commence la formation. Encore une fois, la force de l'Institut Eco-Conseil découle de sa faculté de travailler avec un réseau de personnes ressources capables de couvrir tous les domaines variés et concrets des problématiques environnementales (ici et à l'étranger).

Perspectives d'avenir et projets futur

Face à la croissance des besoins et de l'expertise en matière d'environnement, l'Institut Eco-Conseil et le Forem examinent plusieurs nouveaux projets :

- Une formation pratique aux métiers manuels et artisanaux liés à la gestion de l'environnement (les Compagnons de l'Environnement)
- Une Pépinière d'initiatives qui proposerait un accompagnement de projets portés par des jeunes professionnels avec pour objectif de s'insérer dans le tissu associatif ou économique existant.
- La formation continue des professionnels reconnus via des modules spécifiques dans le but se perfectionner ou de se spécialiser.
- La valorisation des compétences acquises dans la pratique.

Ces idées et projets sont en cours d'élaboration et doivent rencontrer l'adhésion tant des partenaires qu'au sein des instances de l'institut Eco-Conseil.

L'Institut Eco-conseil est soutenu et reconnu depuis ses débuts par le Forem comme centre de formation agréé, le Forem lui apportant son soutien financier pour la formation d'Eco-conseillers pour les demandeurs d'emploi.

Pour toute information sur le métier et la formation d'éco-conseiller, 3 séances d'information sont organisées :

- le 14 décembre 2011 à 10 h au sein de l'Institut Eco-Conseil (Mundo-N) à Namur
- le 14 décembre 2011 à 14 h au sein de l'Institut Eco-Conseil (Mundo-N) à Namur
- le 5 janvier 2012 à 14 h au sein de l'Institut d'Eco-Conseil (Mundo-B) à Bruxelles

Plus d'information au 081/390 680

Contacts

Eco-Conseil : Frédéric LOMBART, Eco-conseiller - Chargé de mission - Formateur à l'Institut Eco-Conseil - 081/39 06 74

Forem : Isabelle HUBERT, Chargée de communication Le Forem de Namur

0477/89 62 82 – 081/48 67 61 - isabelle.hubert@forem.be



Wallonie